



## **Consentement mutuel éclairé pour l'extension de cils**

### 1. Le procédé :

Les extensions de cils sont des extensions de cils semi-permanentes, composées de cils en microfibres (soie) qui sont attaché un par un ou par fan (en fonction de la technique utilisée) à chaque cil naturel de la cliente avec une colle prévue à cet effet. Les cils semblent naturels à la vue et au toucher. Ils sont waterproof et de longue durée. Les résultats peuvent varier d'une cliente à une autre en fonction de la qualité du cil naturel de la cliente ainsi que de la quantité. Pour prolonger la durée de vie de vos extensions, suivez attentivement chaque directive.

En général, il est conseillé de revenir toutes les 2 à 3 semaines pour effectuer une retouche dans le but de garder un regard fourni (remplissage des nouveaux cils). Cela peut varier d'une personne à une autre en fonction du style de vie, de l'entretien et des caractéristiques du cil naturel de la cliente. L'extension de cils en soie viendra à tomber lorsque le cil de la cliente est à maturité et qu'il doit tomber ou, tout simplement, parce que l'attache de la colle s'est affaiblie.

Il est déconseillé de faire une pose d'extension aux clientes qui souffrent :

- d'un cancer;
- de pertes de cheveux/poils chroniques;
- d'allergies aux produits cosmétiques ou synthétiques;
- d'eczéma;
- de problèmes de peau;
- de conjonctivite;
- de trichotillomanie (arrachage compulsif des cils ou cheveux);
- de dermatite;
- d'alopécie;
- d'une chirurgie aux yeux datée de moins de 6 mois.

Il est également déconseillé aux femmes enceintes (sauf avec un accord médical).

Les personnes qui portent des lentilles de contact doivent impérativement les enlever pendant et après la pose d'extension.

### 2. Entretien des extensions :

Les extensions de cils sont très fines et nécessitent que vous soyez délicates. Des gestes brusques comme se frotter les yeux, tirer ses extensions ou les écraser sont des éléments qui provoqueront la

perte prématurée de vos extensions. En un mot; moins vous les toucherez avec vos mains, plus vous les garderez longtemps.

- Le temps de cristallisation de la colle est de 24h; c'est à dire qu'il faut 24h pour que la colle soit totalement sèche. Il ne faut donc absolument pas mettre d'eau sur vos extensions pendant ce laps de temps. Si vous pouvez attendre jusqu'à 48h, c'est encore mieux !
- Il faut absolument éviter de mettre trop de vapeur d'eau la première semaine de la pose de cils. La vapeur peut provoquer un ramollissement de la colle...
- NE PAS METTRE DE MASCARA sur les extensions. Le mascara alourdit et colle les extensions entre-elles.
- NE PAS utiliser de coton en se démaquillant les paupières car celui-ci viendra se nicher entre les extensions et la paupière.
- Il est impératif d'utiliser un démaquillant à base d'eau, du type eau micellaire pour démaquiller vos paupières.
- NE PAS utiliser de recourbe cils ou de teinture.

### 3. Risques potentiels et complications :

Les agents actifs de la colle peuvent, dans certains cas, provoquer une irritation de l'œil ou de la paupière. Il est alors vivement conseillé de contacter votre prothésiste afin qu'elle puisse effectuer une dépose. Les symptômes sont :

- irritations de l'œil ou de la paupière;
- mal de tête;
- rougeurs;
- inflammations de la paupière;
- conjonctivite;
- brûlures internes de l'œil.

Il est impossible de définir si une personne ne présentant aucune allergie n'en fera pas une lors de la pose d'extension. La prothésiste ne peut assurer en aucun cas le risque d'allergie ou d'irritation d'une cliente.

J'ai lu le consentement dans son entièreté, je comprends les contre-indications, les risques et l'entretien associé à ce procédé.

J'ai pris la décision d'effectuer une pose d'extension de cils après avoir mûrement réfléchi en toute liberté. Je ne suis pas sous l'emprise d'alcool ni de drogue.

LU et APPROUVÉ

Date

Signature